**Projet associatif de la MIETE 2019-2022**

*La Maison des Initiatives de l’Engagement du Troc et de l’Échange veut donner à chacune et chacun les moyens de se rencontrer et de partager, afin de faire émerger et vivre des idées nouvelles qui participent à l’épanouissement et l’émancipation de tou.te.s, par tou.te.s.*

**Un peu d’histoire ...**

À l’origine de la Maison des Initiatives de l’Engagement du Troc et de l’Échange se trouve des associations ayant eu des expériences positives au sein de réseaux associatifs, de maisons associatives ou de locaux partagés. Ces associations, avec pour objet social les loisirs, les activités artistiques et culturelles, désiraient développer leurs activités en fondant un collectif disposant d’un projet commun centré sur l’accessibilité universelle et d’un espace de coopération donnant accès à des bureaux et des salles d’activité pour s’engager et développer des activités en faveur de la « démocratie culturelle », l’accès aux loisirs et aux activités artistiques et culturelles en mixité de public.

La MIETE s’est d’abord implantée pendant 4 ans, rue des Charmettes, à la frontière entre Lyon et Villeurbanne. Dans cette période, la difficulté grandissante pour les associations d’avoir un local, du matériel, des financements a rendu essentiel le projet de la MIETE pour un bon nombre d’associations qui la composent.

En 2016, la MIETE transforme l’essai en investissant un espace de plus de 800m² mis à disposition par la ville de Villeurbanne dans le quartier de la Perralière. Un quartier où le collectif de la MIETE s’investit régulièrement depuis plusieurs années en organisant le Fest’dif, festival de la différence et de la diversité.

Suite à ce changement d’échelle et d’environnement la MIETE décide d’ajuster son organisation, ses actions et sa posture. Le but est de maintenir l’esprit de son projet fondateur tout en partageant au sein de l’écosystème métropolitain son expertise de l’accessibilité universelle et de la coopération. Ancrée dans le milieu associatif et attachée à l’intérêt général elle investit le champ de l’Économie Sociale et Solidaire et les réseaux présents sur la Métropole de Lyon.

Depuis maintenant 8 ans la MIETE accueille, accompagne et permet la rencontre, dans une démarche participative, de plus de 70 structures, 250 adhérent.e.s et plus de mille personnes.

**Son projet et ses valeurs ...**

La MIETE, si elle est innovante dans son projet associatif, n’est pas une génération spontanée. Son projet s’inscrit à l’intersection de plusieurs courants de pensée et mouvements. D’abord celui de l’éducation populaire où elle puise ses méthodes actives et idées d’éducation pour tous et par tous, de chaque instant, tout au long de sa vie. Ensuite le courant humaniste, en réfléchissant à une société où chacun et chacune peut être pleinement acteur et ainsi trouver une vraie place qu’elle enrichit en promouvant une société non-violente afin de favoriser des rapports humains bienveillants et constructifs.

Enfin, la MIETE est une société de personnes où les moyens utilisés doivent être en accord avec la finalité de transformation sociale, à ce titre elle est partie prenante d’une économie sociale solidaire et écologique.

Tout en restant critique sur ces courants et leur héritage, acceptant le débat à tout moment, en favorisant l’expérience et l’innovation la MIETE puise en eux les forces et expériences qui lui permettent d’affiner son identité. Ces principes et valeurs de la MIETE sont explicités dans deux documents fondateurs : le manifeste et la charte relationnelle.

**Qu’est-ce que la MIETE aujourd’hui ?**

La MIETE est un tiers-lieu inclusif doté d’espace de convivialité, de travail et de pratiques d’activités (physiques, artistiques et culturelles) et de création, où il est possible de se rencontrer, partager, expérimenter et coopérer. Ces espaces doivent permettre, que ce soit de manière formelle ou informelle, provoquée ou spontanée, de développer l’envie et la capacité de chacun et chacune à agir collectivement, et s’épanouir.

Son projet prend forme avec les moyens d’actions suivants :

* l’animation d’un lieu de vie, de coopération et de mutualisation
* la mise en réseau et l’organisation de formations, et d’analyses de pratique
* l’accompagnement et la facilitation des démarches collectives

**Quelques constats à propos de la MIETE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Forces de l’association** | **Faiblesses de l’association** |
| * Accroissement important du nombre de membres sur 3 ans
* Un projet unique qui répond à des enjeux de société
* Une équipe engagée
* Relations de qualité avec ses partenaires
* Un local spacieux dans un quartier plein de potentiel
* Une équipe qui s’agrandit et des compétences qui se stabilisent
* Une méthodologie active et un principe d'accessibilité universelle maîtrisés et en accord avec l’objet associatif
* 8 ans d’existence
 | * Modèle socio-économique précaire
* Un CA réduit qui a du mal à investir tous les espaces de l’association
* Des parties prenantes peu présentes et investies au sein des instances
* Une participation faible aux AGs
* Une implantation dans le quartier de la Perralière fragile
* Une grande diversité d’actions entreprises
* Une communication interne et externe pas assez travaillée
* Une gestion et l’optimisation du matériel et des espaces incertaines
 |

**Perspectives et orientations pour 2019-2022**

Les orientations suivantes visent à se donner une idée partagée de ce que nous voulons que la MIETE soit à l’horizon 2022. Elles devront chaque année au dernier trimestre être déclinées en un plan d’actions concrètes, attachées à des objectifs et évaluables. Ce plan d’actions sera présenté lors du rapport d’activité de l’année écoulée.

Notre objectif général est que dans 3 ans la MIETE soit un tiers lieu inclusif :

* dédié à son quartier et ses habitant.e.s ;
* innovant dans sa manière d’accompagner collectivement les initiatives ;
* promouvant le monde associatif au sein de l’ESS ;
* reconnu pour son expertise en accessibilité universelle

Pour cela la MIETE doit, durant ces 3 prochaines années, se concentrer sur 3 axes interdépendants :

**Premier axe : Accueillir les habitant.e.s et s’ouvrir sur le quartier**

Pour que la MIETE, soit :

* une Maison accueillante, inclusive et fonctionnelle qui permette à chaque personne qui la fréquente de s’y engager de manière autonome
* Inscrite dans son environnement, en formalisant la place, les relations et les actions pour et avec ses parties prenantes
* impliquée dans son quartier, à l’écoute de ses habitants et en réseau avec les différents organismes et commerces. Une maison qui permette de développer le lien social et la coopération entre les acteurs

Par exemple, dans trois ans :

1. l’ensemble des espaces de la MIETE seront investis plusieurs fois par semaine durant l’année
2. la MIETE accueillera et soutiendra spécifiquement des projets des habitant.e.s et initiatives citoyennes sur le quartier de la Perralière
3. la MIETE aura tissé des liens et des partenariats réguliers d’autres structures et institutions de la Perralière

**Deuxième axe : Formaliser, capitaliser et transmettre notre expertise dans le domaine de l’accessibilité universelle, la coopération et la gestion de Tiers-Lieu**

Par exemple, dans trois ans :

1. la MIETE aura construit une méthodologie, et des formations qu’elle pourra partager sur ces thématiques
2. la MIETE sera investie dans des réseaux d’acteurs et d’actrices engagés pour la transformation sociale par l’accessibilité universelle et la coopération
3. la MIETE aura mis en place une stratégie de communication et organiser ses ressources humaines pour permettre une communication efficace

Pour que la MIETE puisse :

* accompagner les associations en leur proposant des temps de rencontre et de partage autour de sujets d'intérêt commun, cela peut prendre la forme d’échange de pratique, de co-formation ou autre
* permettre la mise en relation et le maillage entre les différents organismes compétents, ressources et/ou complémentaires répondant aux besoins des porteurs de projets. Être complémentaire des autres structures accompagnatrices de porteurs de projets, incubateurs ou pépinières
* faire reconnaître et diffuser son expertise sur l’accessibilité universelle, la coopération et la gestion de Tiers-Lieux

**Troisième axe : Construire une association vivante, stable et durable**

Par exemple, dans trois ans :

1. les charges fixes seront assumées par des produits fixes, et des projets sur au moins 3 ans
2. les bénévoles dirigeants seront entre 12 et 15 et se réuniront régulièrement pour représenter l’association et assumer une responsabilité politique
3. la MIETE aura un processus partagé entre ses membres pour exprimer les conflits d’intérêts, les discuter et les arbitrer

Pour que la MIETE ait :

* une vie associative dynamique qui passe d’abord par l’interconnaissance de chacune et chacun et le partage de moment conviviaux
* une gouvernance adaptée et partagée entre ses parties prenantes
* la stabilité et la force de défricher de nouvelles alternatives pour la société